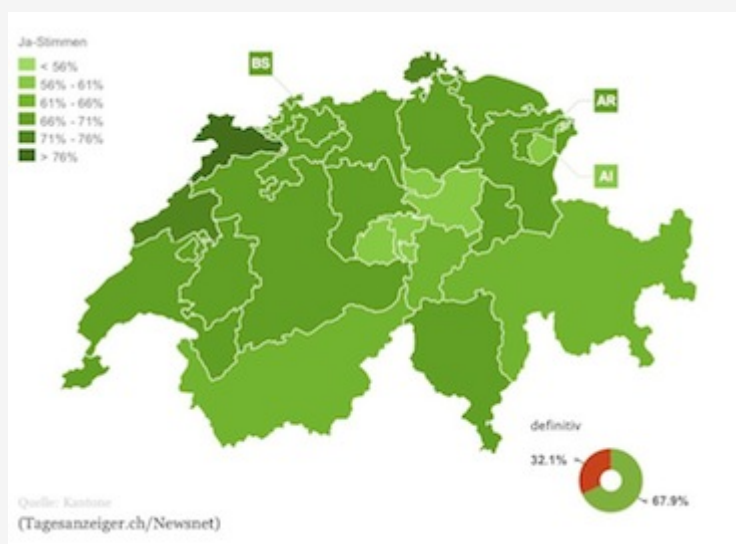


Les Suisses décident de limiter les rémunérations des patrons

3 mars 2013 / Europe 1



Les Suisses ont voté pour un contrôle des rémunérations de patrons parmi les plus stricts au monde.

Ce qui affolait les milieux d'affaires et le gouvernement suisse est finalement arrivé : les Suisses ont approuvé dimanche 3 mars par référendum la mise en place d'un système de contrôle des rémunérations des dirigeants d'entreprises parmi les plus stricts au monde.

L'initiative Minder, du nom du sénateur et entrepreneur Thomas Minder qui en est à l'origine, a recueilli 67,8% des voix. Tous les cantons ont dit « *oui* ».

L'initiative Minder, qui concerne uniquement les sociétés suisses cotées en bourse, prévoit d'accorder aux actionnaires un droit de veto sur le montant des salaires des dirigeants. Surtout, elle interdit les primes d'entrée et les indemnités de départ, ces « *parachutes dorés* » qui ont fait polémique ces derniers mois en Suisse. Les sanctions en cas d'infraction vont d'une amende correspondant à six ans de revenu à trois années de prison. Enfin, le mandat des membres du conseil d'administration devra être limité à une année.

« *Nous sommes ravis, ce sera plus difficile à l'avenir pour les dirigeants de s'asperger de rémunérations abusives* », s'est félicité le député socialiste helvète Roger Nordmann, joint par Europe 1. Pour l'élu, il s'agit d'un « *cri du cœur du peuple en faveur de la justice sociale* ».

Et à ceux qui s'inquiètent d'une fuite des riches de Suisse, le député répond : « *cela fera peut être fuir quelques managers rapaces qui sont obsédés uniquement par leur rémunération personnelle. Et peut-être qu'à la place, on aura des managers qui ont un meilleur sens de l'intérêt général. On peut considérer ça comme une interdiction par le peuple contre le vol organisé au sein des grandes entreprises. Je pense que le gouvernement français pourrait s'en inspirer.* »

Thomas Minder s'est, lui, réjoui dès les premières projections des résultats : « *le peuple suisse a décidé d'envoyer un signal fort aux conseils d'administration, au Conseil fédéral et au Parlement* », a-t-il déclaré à la radiotélévision suisse (RTS). « *C'est une excellente journée pour les actionnaires* », a de son côté réagi Dominique Biedermann, directeur de la fondation Ethos, une organisation d'actionnaires qui représente 141 fonds de pension.

Et ensuite ? Il faudra encore attendre plus d'un an avant la mise en œuvre de l'initiative Minder. Le gouvernement suisse doit d'abord rédiger un projet de loi puis le faire approuver par le Parlement. Ce qui devrait donner lieu à de longs débats, en raison notamment de la technicité du sujet. De plus, seuls le Parti socialiste et les Verts ont soutenu l'initiative, la droite et le centre l'ayant combattu.

Source : *Europe 1*

Image : *Tagesanzeiger*

Lire aussi : *Suisse : les gros salaires bientôt abolis ?*

- Emplacement : Accueil > Info >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/Les-Suisses-decident-de-limiter>